

## Les Bretons dans l'Angleterre au XII<sup>e</sup> siècle

Katherine S. B. KEATS-ROHAN

De nos jours, pour beaucoup de Français, l'histoire des Bretons en Angleterre après la conquête normande de 1066 se confond avec l'histoire de l'importante seigneurie de Richmond en Angleterre du Nord<sup>1</sup>. Toutefois, bien qu'il s'agissait de la plus importante des seigneuries « bretonnes » durant la majeure partie du douzième siècle, l'histoire de l'honneur de Richmond est tout autant exceptionnelle qu'emblématique dans l'histoire de l'établissement des Bretons en Albion. Après la mort en 1185 du duc Geoffroy, fils du roi Henri II, l'histoire des comtes de Richmond commença à s'écarter de celle de la seigneurie. Les luttes épiques entre les rois anglais, leurs homologues français et les ducs de Bretagne après 1204 ne font plus partie de l'histoire des Bretons en Angleterre, laquelle avait commencé en 1066 : cette histoire, tout comme celle des Normands en Angleterre, était déjà du passé.

J'ai passé la plupart des quinze dernières années à retracer les origines et la composition des différents groupes régionaux qui se sont établis en Angleterre après 1066 – des Normands, Bretons et Flamands artésiens pour la plupart – et à en publier les résultats dans deux assez volumineux ouvrages et une série d'articles<sup>2</sup>. À l'heure actuelle, je peux tirer profit non

---

1. Voir aussi les études monumentales sur la seigneurie de Richmond de Charles Clay, dans *Early Yorkshire Charters* (Yorkshire Record Society, 1936-1938), vol. 4 et 5 ; POWELL W. R., 'The Essex Fees of the Honour of Richmond', *Transactions of the Essex Archaeological Society*, Third Series I, part 3, 1964, p. 179-189, MINOIS G., « Les possessions bretonnes dans le comté d'Essex du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne*, 85, 1978, p. 525-542.

2. Les listes pleinement documentées des Bretons en Angleterre se trouvent dans KEATS-ROHAN K. S. B., *Domesday People: A Prosopography of Persons Occurring in English Documents 1066-1166 Volume I, Domesday Book* (Woodbridge, 1999) ; *id.*, *Domesday Descendants... Volume II Pipe Rolls*

seulement des études de mon collègue Michael Jones de Nottingham sur les Bretons en Angleterre<sup>3</sup>, mais également d'ouvrages sur l'impact de la conquête et ses répercussions dans les autres parties des Iles Britanniques, à savoir le Pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande, émanant d'historiens comme David Walker par exemple, ou de l'étude de Ian Short sur l'assimilation culturelle à travers le langage et la littérature, ou encore le travail de Judith Everard sur la Bretagne et les Angevins<sup>4</sup>. Un récent et important ouvrage d'Hugh Thomas pose la question « Les Anglais et les Normands : Hostilité ethnique, assimilation et identité. » Mes publications concernent surtout les premières années de l'établissement et se concentrent sur les distinctions entre les Normands et les groupes plus petits formés par leurs alliés<sup>5</sup>. J'essaie d'éviter les idées contentieuses sur l'ethnicité et préfère parler en terme de groupements régionaux et des factions existant en leur sein. Ces distinctions avaient disparu bien avant la fin du douzième siècle.

En général, la période 1066-1200 fut une période de conquête, de colonisation, de convergence et d'assimilation. Le processus n'en fut pas régulier, mais après coup, on peut y voir une certaine logique. On y distingue quatre périodes : premièrement, une phase d'installation après la conquête (c'est-à-dire concession de terres et création de seigneuries), achevée vers 1100 ; deuxièmement, les changements dans le processus d'établissement durant le règne d'Henri I, de 1100 à 1135 ; troisièmement la division en factions puis la réconciliation finale sous le règne d'Etienne de Blois et dans les premières années de la période angevine, de 1135 à 1166 ; enfin une période d'assimilation « post installation », de 1166 à 1206, durant laquelle l'histoire des Anglo-Bretons s'écarte définitivement de celle des comtes de Richmond.

Si on jette un coup d'œil à la carte des seigneuries bretonnes établies en Angleterre vers 1100, on constate qu'il y a une énorme différence entre la seigneurie de Richmond située au nord est du territoire, et une série de petites baronies établies dans le sud du pays. Le Domesday Book ainsi que d'autres sources montrent que la forme des établissements bretons fut largement déterminée par une série de révoltes anglaises contre les envahisseurs, qui dura jusqu'en 1076. Il apparaît ainsi que durant la période qui suivit immédiatement la conquête, une implantation assez importante

---

to *Cartae Baronum*, Woodbridge, Boydell Press, 2002 ; *id.*, « Les Bretons et la politique de la colonisation d'Angleterre (c.1042-1135) », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne* [*MSHAB*], 73, 1996, p. 181-215.

3. JONES M., « Notes sur quelques familles bretonnes en Angleterre, après la conquête normande », *MSHAB*, 58, 1981, p. 73-97.

4. EVERARD Judith, *Brittany and the Angevins. Province and Empire 1158-1203*, Cambridge, 2000 ; WALKER D., *The Normans in Britain*, Oxford, Blackwells, 1995.

5. 'The Bretons and Normans of England 1066-1154: the family, the fief, and the feudal monarchy', *Nottingham Mediaeval Studies*, 36, 1992, p. 42-78

Les principaux fiefs bretons par comté anglais



de Bretons, sous la conduite du comte Brien, frère d'Alain de Richmond, avait été envisagée dans l'ouest du pays, en particulier en Cornouailles. Toutefois, ces plans firent long feu à cause des blessures que Brien reçut en combattant les fils d'Harold, et qui le contraignirent à quitter l'Angleterre à la fin de 1069. Ce fut Robert de Mortain qui reçut la Cornouailles, avec un certain nombre de terres autrefois tenues par Brien dans le Suffolk<sup>6</sup>. La création de l'énorme seigneurie de Richmond fut entamée avec la révolte sauvagement réprimée de 1069-1070 au nord du pays. La région fut divisée en quatre châtelainies, qui furent chacune concédées à un membre de la haute noblesse en qui le roi avait toute confiance. Le comte Alain reçut Richmond. Sa baronnie fut encore agrandie lorsque le comte breton Raoul de Norfolk fut déchu après la révolte de 1075. Un des complices de Raoul était le comte de Hereford, un Normand. La châtelainie de Monmouth dans l'Herefordshire fut à ce moment confiée à deux frères, les Bretons Wihenoc et Baderon de Dol<sup>7</sup>. Un certain nombre de vassaux de l'honneur de Richmond étaient des Bretons, qui possédaient également en propre des terres dans les comtés de l'est, tels que Aubrey de Vere, Tihel de Helléan et Harduin de *Scalis*. Une seigneurie des Midlands fut confiée à Geoffroy de la Guerche, jusqu'à son retour en Bretagne en 1093.

Ainsi la première période se termine avec la création de deux entités bien distinctes d'influence bretonne, l'une dans le Sud Est, et l'autre dans le Nord Est. Le sire de Richmond était un parent des rois d'Angleterre et aussi un membre de la famille ducale de Bretagne. Ce qui lui donnait une certaine prééminence parmi les Bretons d'Angleterre, qui perdura longtemps. Deux des Bretons qui reçurent des terres avant 1100, Raoul I de Fougères et André de Vitré, gendre de Robert de Mortain, possédaient également des seigneuries de première importance en Bretagne. Ils brillèrent tous les deux par leur absence dans leurs terres anglaises, mais les fils qu'ils eurent de leurs épouses normandes arrivèrent en Angleterre vers 1100. On remarque donc que dès le début les intérêts des Bretons installés en Angleterre concernaient leurs terres anglaises. Conserver ces territoires signifiait demeurer loyal envers le roi et conserver sa faveur.



6. KEATS-ROHAN, *Domesday People*, chap. 3, 'The Bretons and the Norman Conquest', p. 44-58. Les sources principales pour cette époque sont le *Domesday Book*, grand livre cadastral, l'*Historia Ecclesiastica* d'Orderic Vital (*The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, ed. M. Chibnall, 6 vols. (Oxford, 1969-80) et les chartes du roi, *Regesta Regis Willelmi Primi*, ed. D. Bates (Oxford, 1998).

7. GUILLOTTEL H., 'Une famille bretonne aux services du Conquérant : les Baderon', *Droit privé et institutions régionales : Études historiques offertes à Jean Yver*, 1976, p. 361-366.

La seconde période, à savoir le règne d'Henri I, fut tout aussi importante que la première. Dès le départ Henri dut faire face aux prétentions de son frère aîné, le duc Robert de Normandie, lequel avait des partisans parmi les proches parents de la famille ducale et les barons les plus puissants de Normandie. Henri en sortit vainqueur à la bataille de Tinchebray en 1106, notamment avec l'aide des Bretons. Il redistribua les terres des rebelles à ses alliés parmi les Bretons du nord-est de la Bretagne et les Normands de l'Avranchin. La caractéristique principale de ces hommes – qu'Orderic Vital qualifie dédaigneusement de « *homines novi* » – fut leur investissement dans le nouveau système administratif mis en place par l'autorité royale, ce qui signifiait qu'ils étaient trilingues – Latin, français et anglais – et savaient lire et compter<sup>8</sup>. Le fait qu'ils avaient reçu du roi les terres confisquées aux rebelles avait pour but de s'assurer leur loyauté. Toutefois, cela engendra un certain ressentiment chez certains des hommes qui avaient chaussé les bottes des « dépossédés ».

En dépit des efforts d'Henri pour réduire certains déséquilibres qui existaient entre les établissements territoriaux originaux, l'apparition de ces « dépossédés » allait jouer un rôle majeur dans la création des différentes factions durant la guerre civile qui suivit immédiatement son décès.

Henri utilisa une politique matrimoniale très habile afin de faire avancer ses desseins. Son mariage avec la princesse Edith-Mathilde d'Écosse, à moitié anglaise par sa mère Marguerite, ainsi que ceux de ses enfants, légitimes ou non, témoignent d'initiatives diplomatiques habilement calculée, avec des conséquences à long terme. Il était tout aussi habile à utiliser le mariage comme un privilège féodal, par exemple son droit en tant que roi de trouver un époux ou un gardien à une héritière. Beaucoup de ses premiers et plus importants alliés Bretons furent mariés à de riches héritières non bretonnes. Quelquefois, les baronies de ces dames se trouvaient à proximité du territoire de « l'honneur » de Richmond, sans toutefois en faire partie, ou à des endroits comme le centre de l'Angleterre, où l'influence bretonne était relativement faible avant 1100. Leurs époux recevaient souvent en outre des terres supplémentaires dans le sud ou dans l'ouest. Parmi ces hommes, Brien Fitzcount, fils naturel d'Alain IV de Bretagne, donc parent éloigné d'Henri et demi-frère utérin du duc Conan III, qui avait épousé en 1116 Mathilde, une des filles illégitimes du roi<sup>9</sup>. Brien avait probablement été élevé à la cour d'Henri, et il avait développé une affection profonde et chevaleresque pour le roi et sa fille l'impératrice Mathilde. Le roi lui concéda d'immenses territoires, y compris la seigneurie d'Abergaveny au

8. Voir en général CLANCHY M. T., *From Memory to Written Record*, (1979); KEATS-ROHAN K. S. B., 'Two studies in North French Prosopography 2) Wigan the Marshal, *alias* Guigan Algason and Other Bretons in Orderic Vitalis's *Ecclesiastical History*', *Journal of Medieval History*, 20, 1994, p. 25-37.

9. Sur Brien Fitzcount voir KEATS-ROHAN K. S. B., 'The devolution of the Honour of Wallingford', *Oxoniensia*, 54, 1989, p. 311-18; et *id.*, 'The Bretons and Normans of England'.

pays de Galles. Marié autour de 1113 à l'héritière de la vaste et importante seigneurie de Wallingford, dans la vallée de la Tamise, Brien et son château de Wallingford allaient jouer un rôle clé durant la guerre civile qui suivit la mort du roi jusqu'à l'avènement de Henri II.

Une autre recrue de première minute fut Alain fitz Flaad, frère du sénéchal héréditaire des archevêques de Dol, et ancêtre des familles Fitzalan et Stuart en Angleterre et en Écosse. Les Fitzalan absorbèrent une importante partie du fief de Shropshire, confisqué à la famille de Montgomery, et acquérèrent également une vaste seigneurie dans le Wiltshire par le mariage d'Alain avec Aveline de Hesdin<sup>10</sup>.

Guillaume d'Albini « Brito » venait de Saint-Aubin – d'Aubigné près de Fougères, mais était apparenté à la famille de Bohun en Normandie de l'ouest, famille également prospère sous Henri I<sup>11</sup>. Il acquit l'importante baronie de Belvoir en Leicestershire ainsi que d'autres comtés du centre par son mariage avec Cécile Bigod, co-héritière de Robert de Tosny. Sa sœur et co-héritière était mariée à un autre favori du roi, le Normand Guillaume d'Albini, surnommé « le bouteiller ».

La famille Fitzalan recrutée par Henri I illustre un autre phénomène lié à la politique matrimoniale du roi. Des trois fils d'Alain Fitz Flaad, Guillaume recueillit les baronies anglaises. Jordan hérita des charges paternelles et des terres de Dol en Bretagne, gardant seulement un petit fief en Angleterre, tandis que le plus jeune, Gauthier, devenait un des nombreux hommes du continent à acquérir des biens et des charges en Écosse, suite à l'invitation du roi d'Écosse<sup>12</sup>. Selon David Walker, l'Écosse fut un cas unique en terme d'expansion normande: « Ce fut une normandisation entreprise à l'initiative des rois, et la dynastie royale en fut la principale bénéficiaire<sup>13</sup>. » Le principal instigateur de ce mouvement fut le roi David, le frère de la première épouse d'Henri I, qui se retrouva de manière inattendue sur le trône écossais en 1124. Il avait vécu jusque-là à la cour de sa sœur et était en bons termes avec de nombreux Normands. Il avait reçu en mariage une riche héritière, Mathilde de Senlis, grâce à laquelle il avait acquis le comté de Huntingdon. Gauthier Fitzalan devint son Intendant et acquit des territoires en Renfrewshire et ailleurs. Un mariage imprévu avec la fille de Robert I et l'échec de la famille Bruce amena les Stewarts sur le trône d'Écosse en 1371. Plus tard encore, en 1603, ils montèrent sur le trône anglais.

10. Pour les possessions des FitzAlan en 1166, voir *Red Book of the Exchequer*, ed. H. Hall, 3 vols, London, Rolls Series, 1896, p. 271-4.

11. Fils de Main de Saint-Aubin-d'Aubigné (Ille-et-Vilaine) et d'Adelaide, fille de Onfroi de Bohun, *Domesday Descendants*, p. 271-2.

12. ROUND J. H., 'The origin of the Stewarts' in, Round, *Studies in Peerage and Family History*, 1901, p. 115-31.

13. WALKER D., *The Normans in Britain*, p. 75-93.

Une partie du fief de Warwickshire confisqué au Normand Yves de Grandmesnil fut accordée au breton Wigan le Maréchal, avec la main d'une héritière normande. Wigan était vicomte d'Exmes en Normandie au décès d'Henri. Il appartenait vraisemblablement à ce qui apparaît comme une seconde vague de recrues bretonnes à s'installer en Angleterre, mais pas dans l'administration anglaise, dans la seconde partie du règne d'Henri. S'y trouvaient Geoffroy, vicomte de Porhoet, Guillaume Boterel et Ruald Fitzwigan, qui hérita d'un domaine royal en Devon<sup>14</sup>. Ces hommes étaient peut-être au début plus liés aux sires de Richmond et à leurs vassaux que les premières recrues d'Henri. Si tel était le cas, leur recrutement fut probablement de grande portée. Au moment de la conquête de l'Angleterre, Alain de Richmond, un cousin issu de germains de Guillaume le Conquérant, était également un cousin du duc de Bretagne Conan II. Le père d'Alain, Eudes, avait contesté le pouvoir à Conan. Les frontières communes à la Bretagne et à la Normandie, au Maine et à l'Anjou, donnaient au duché une importance stratégique pour les Normands. La politique matrimoniale d'Henri avait pour but de protéger les frontières de ses domaines éparpillés. Il donna sa fille légitime au comte d'Anjou et maria les illégitimes au roi d'Écosse et au comte du Perche, ainsi qu'à deux importants seigneurs manceaux, Guy IV de Laval et Raoul de Beaumont. En 1116 il unit sa fille naturelle Mathilde au duc Conan III de Bretagne. Durant les quinze années que dura ce mariage, la rivalité continuelle entre la famille ducale et ses branches collatérales, qui tenaient les comtés de Lamballe et de Penthièvre dans le nord ouest de la Bretagne, fut une menace potentielle pour la stabilité du pouvoir à la fois en Bretagne et en Angleterre, où les divisions entre le comté de Richmond dans le nord est et les seigneuries bretonnes du sud ouest devenaient de plus en plus marquées. Le comte Etienne de Richmond partageait son temps entre ses comtés bretons et Richmond, mais dès la fin des années 1120, il fut de plus en plus préoccupé par les rivalités entre ses trois fils, à savoir Alain auquel il céda le comté en 1135, Geoffroy II Boterel et Henri. Ses préoccupations signifiaient qu'Etienne n'avait pas à la cour anglaise l'influence qu'avait eu son frère Alain Rufus sous le règne du conquérant, ou qu'aura son fils Alain III sous le règne d'Etienne de Blois.

Henri avait soutenu les positions des Bretons indépendants de Richmond, mais sans toutefois retirer entièrement son patronage de Richmond. Ses derniers recrutements de Bretons semblent avoir été liés aux événements de Bretagne. Vers 1129, Alain de Richmond avait épousé Berthe, fille de Conan III de Bretagne et petite-fille du roi d'Angleterre.

14. Discutés, avec preuves, dans KEATS-ROHAN, 'Two studies...: 2. Wigan the Marshal and other Bretons in Orderic Vitalis', p. 27-33. Les sources principales pour les relations entre Henri et ses barons sont le *Pipe Roll 31 Henry I* (livre des comptes), les chroniques d'Orderic Vitalis, et les chartes du roi, *Regesta Regum Anglo-Normannorum*, ii, ed. C. Johnson and H. A. Cronne (Oxford, 1956).

Ce mariage avait évidemment pour but de combler la brèche entre les deux branches de la famille ducale bretonne. Bien qu'Alain mourut deux ans avant Conan III, lequel décéda en 1148, cette stratégie fut efficace, car Conan assura la succession au duché à sa fille, et laissa le comté de Nantes à son fils Hoel<sup>15</sup>. La succession d'Henri, fin 1135, fut moins satisfaisante. En dépit du serment des barons de soutenir les droits de l'héritière désignée d'Henri, sa fille Mathilde, le trône fut usurpé par son neveu Etienne de Blois. Le nouveau roi était comte de Mortain depuis 1113, et comte de Boulogne *iure uxoris* depuis 1125, et était donc bien connu dans les établissements bretons. Acceptée tout d'abord, la situation changea avec l'arrivée en Angleterre en 1139 de la fille d'Henri I. Des factions se formèrent à la fois autour du roi et autour des Angevins, et une guerre civile s'ensuivit.



En 1136, une des dernières recrues bretonnes d'Henri, Ruald Fitzwigan, concéda au prieuré de Totnes, une dépendance de l'abbaye SS Serge et Bacchus d'Angers, l'entièreté de la dîme de son domaine de Dodbrook dans le Devon. La donation fut confirmée par ses deux fils, Hamo et Ansfrid, alors au siège d'Exeter ; parmi les témoins, Alain fils du comte Etienne, l'archidiacre Conan, Roald fils d'Harscoit, les deux fils susmentionnés du donateur, à savoir Hamo et Ansfrid, ainsi que Roger fils d'Ilger et le doyen Alward<sup>16</sup>.

Après coup, on remarque toute l'ironie contenue dans cette charte remarquable. À cette date, et dans les circonstances dans laquelle elle fut accordée, c'est-à-dire au début de notre troisième période, elle se trouve au centre d'une époque de transition pour les Bretons en Angleterre, sur laquelle il vaut la peine de s'arrêter un instant. L'importance de la présence bretonne en Angleterre après 1066 a été reconnue par tous les historiens. Comme Sir Frank Stenton l'écrivait en 1929 : « Il n'y a guère, en effet, des comtés dans lesquels on ne puisse retrouver cet élément breton et, dans quelques comtés, son influence fut profonde et permanente<sup>17</sup>. » Les origines de la grande majorité peuvent être trouvées dans le nord est de la Bretagne, dans le même triangle Lamballe-Rennes-Fougères qu'André Chedeville avait déjà démontré avoir fourni la plupart des émigrants Bretons vers le royaume

15. See now the discussion in EVERARD J., *Brittany and the Angevins*, p. 29-32.

16. WATKINS H., *History of Totnes Priory*, appendice, Totnes Priory Deed No. xiv. Les sources principales pour cette période sont Gesta Stephani, ed. and trans. K. R. Potter, with new introduction and notes DAVIS R. H. C., Oxford, 1976 *Historia Novella* de Guillaume de Newburh, et les chartes royales et ducales, *Regesta Regum Anglo-Normannorum*, iii, ed. H.A. Cronne and R.H.C. Davis (Oxford, 1968). Pour le règne d'Étienne voir DAVIS R. H. C., *King Stephen*, 3rd edn. 1990.

17. STENTON F. M., *The First Century of English Feudalism*, Oxford, 1932, p. 25.

de France entre les onzième et quatorzième siècles<sup>18</sup>. Qualifier l'installation bretonne en Angleterre d'émigration requiert toutefois des nuances. Mon analyse sur l'origine de tous ceux qui, Normands ou autres, reçurent des concessions de terres en Angleterre après 1066 montre qu'ils formaient des groupes très discrètement interconnectés<sup>19</sup>. La composition de ces groupes est plus facilement explicable s'il s'agit d'une élite personnellement choisie pour leurs liens (les uns avec les autres et avec le roi), leur expérience et leurs compétences à la fois dans les domaines militaire et administratif, que s'il s'agit d'aventuriers émigrant à la recherche de nouvelles opportunités. Ils faisaient partie de l'élite sociale dans leur région d'origine également. Bien qu'aucun des Bretons, à part les sires de Richmond, ne pouvait rivaliser avec la puissance territoriale des seigneurs Normands, ni avec la noblesse des Flamands artésiens, ils étaient cependant issus des chevaliers et de la petite noblesse bretonne<sup>20</sup>. Les mêmes liens peuvent être déterminés dans le cas des derniers arrivants, tel Hugues de Plugeneuc, plus tard gendre de Josce de Dinan, qui furent tous deux d'importants alliés des Angevins durant les années 1140.

Vers 1136, la seconde génération de Bretons était plus à même de patronner les monastères anglais, ou d'en fonder eux-mêmes, que de patronner les abbayes continentales favorisées par leurs prédécesseurs, telles SS Serge et Bacchus d'Angers<sup>21</sup> ou St-Florent-de-Saumur<sup>22</sup>; on remarquera qu'aucune d'entr'elles n'était d'ailleurs située en Bretagne. Les seules exceptions furent la fondation avant 1100 du prieuré d'Isleham, dans le fief du comte Alain dans le Cambridgeshire, comme dépendance de Saint-Jacut-de-Mer, et la fondation aux environs de 1135, par Aubrey II de Vere, d'une dépendance de l'abbaye de St-Melaine de Rennes à Hatfield Broadoak dans le Norfolk<sup>23</sup>. L'année 1136 vit le couronnement de l'usurpateur Etienne de Blois, et la première révolte contre son autorité, qui conduisit au siège d'Exeter mentionné dans la chartre. Le rebelle était Baudouin de Redvers, plus tard comte de Devon, un des *homines novi* d'Henri I venu de Normandie

18. CHÉDEVILLE A., « L'immigration bretonne dans le royaume de France du XI<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne*, t. 81, 1984, p. 301-43.

19. KEATS-ROHAN, *Domesday People*, p. 59-75.

20. « Le rôle des élites dans la colonisation de l'Angleterre (vers 1066-1135) » dans *Normandie et L'Angleterre: colloque de Cerisy-la-Salle, septembre 2001*, ed. BOUET P. et V. GAZEAU V. (Caen, 2003), p. 39-60.

21. Par exemple, le prieuré de Swavesy (Cambridgeshire), fondation du comte Alain. Voir GUILLOREAU L., « Prieurés anglais de la dépendance de Saint-Serge d'Angers », *Revue Mabillon*, 4, 1909, 433-84.

22. La prieuré de Monmouth, fut fondé par Wihenoc de Monmouth comme dépendance de Saint-Florent; celle de Sporle (Norfolk) par Alan fils de Flaad vers 1100; voir MARCHÉGAY P., « Les prieurés anglais de Saint-Florent près Saumur », *Bibliothèque de l'École de Chartes*, t. 40, 1989, 154-94.

23. EVERARD J. A., 'The Foundation of an Alien Priory at Linton, Cambridgeshire', *Proceedings of the Cambridge Antiquarian Society*, t. LXXXVI, 1997; JOUÓN DES LONGRAIS F., « Les moines de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes en Angleterre. Les chartes du prieuré d'Hatfield Regis », *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, t. ii, Paris, 1955.

occidentale. Son principal allié lors du siège était son ami très proche Alfred fils de Judhael de Totnes, dont le père avait fondé le prieuré de Totnes. Le siège fut finalement levé, mais sans avoir résolu les problèmes entre Etienne et Baudouin, et une période de calme relatif s'ensuivit, qui se termina avec l'arrivée en 1139 de l'impératrice Mathilde et la formation d'une faction à son profit. C'est également en 1136 qu'Alain apparaît pour la première fois – pas dans cette charte cependant – comme comte de Richmond<sup>24</sup>. Ruald fils de Wigan est documenté depuis 1126 environ comme le bénéficiaire de donations de terres et d'églises en Devon et en Cornouailles<sup>25</sup>. On ne sait rien du sort de son fils – vraisemblablement – aîné Hamo, mais Ansfrid intervient comme intendant de l'honneur de Wallingford dans une charte d'Henri de Normandie et de Mathilde datée de 1150<sup>26</sup>. Il avait manifestement fait partie de la garnison bretonne de Brien Fitzcount au château de Wallingford avant que Brien ne devienne moine en 1148. Wallingford joua un rôle important dans la lutte angevine contre Etienne de Blois. Ansfrid Fitz Ruald, et d'autres Bretons membres de la garnison, entr'autres le connétable Guillaume Boterel et l'ancien connétable Riulf de Saissun, dont les deux fils avaient diplomatiquement été nommés Henri et Etienne, furent récompensés après 1154 par un Henri II reconnaissant<sup>27</sup>.

La présence d'Alain, ainsi que de deux des plus fréquents témoins des chartes de son père le comte Etienne de Richmond et des siennes, à savoir l'archidiacre Conan et Roald fils d'Harscoit, connétable de Richmond, semble étrange dans cette charte du Devonshire. Bien qu'Alain n'allait pas tarder à recevoir le comté de Cornouailles en 1140, il ne possédait aucune terre ni un quelconque pouvoir dans le Devon à ce moment-là, ni plus tard d'ailleurs. Sa présence souligne le prestige et la prééminence des sires de Richmond, dont Alain était bien conscient. À partir de 1136, jusqu'à ce qu'il quitte l'Angleterre pour la dernière fois en 1145, il s'intitulait habituellement *comes Britannie et Anglie*, comte en Bretagne et en Angleterre<sup>28</sup>. La charte illustre aussi le rôle clé qu'il joua comme partisan d'Etienne de Blois. Alain a laissé le souvenir d'un partisan du roi Etienne particulièrement sauvage et sanguinaire, ce qui n'a pas contribué à lui accorder l'admiration ou l'affection des chroniqueurs, et qui contraste avec les éloges décernés par ces mêmes chroniqueurs au tout aussi sauvage Brien Fitzcount,

24. CLAY, *Early Yorkshire Charters*, t. IV, no. 12, charte pour St Michael's Mount, dépendance du Mont-Saint-Michel en la Cornouailles.

25. KEATS-ROHAN, *Domesday Descendants*, p. 971.

26. *Regesta Regum Anglo-Normannorum*, t. 3, ed. Cronne H.A. et Davis R.H.C., Oxford, 1968, no. 88.

27. KEATS-ROHAN, *Domesday Descendants*, p. 183 (Boterel), 708-9 (Riulf), 954 (Ansfrid).

28. CLAY, *Early Yorkshire Charters*, IV, no. 12, Alanus dei gratia comes Britannii et Cornubie et Richemuntis (Alain comte en Bretagne et du Cornouailles et de Richemont), *ib.*, no. 27, ego Alanus comes Anglie et indigena comesque Britanie (Alain, comte en Angleterre et comte indigène en Bretagne).

pour son soutien chevaleresque à l'impératrice. Bien que sa loyauté ne puisse être remise en question, Alain combattait sur deux autres fronts durant la période 1136-1145, jusqu'à son départ définitif d'Angleterre. D'un côté, en tant qu'époux de l'héritière de la Bretagne et père du futur Conan IV, il était engagé dans un conflit avec ses frères au sujet de l'héritage de leurs parents le comte Etienne et la comtesse Hadwise. L'un de ses frères, Geoffroy Boterel II, combattait en Angleterre pour l'impératrice Mathilde en 1141, l'année où elle emprisonna son rival Etienne de Blois. Sur le troisième front, Alain s'employait à exploiter impitoyablement l'effondrement du pouvoir central, caractéristique du règne d'Etienne de Blois, afin d'étendre son pouvoir et ses possessions dans le comté de Richmond. Il n'était pas le seul<sup>29</sup>. Partout dans le pays, les barons, loyaux ou non envers Etienne, saisissaient la même opportunité. Un des principaux buts des *cartae baronum* remises à Henri II en 1166 par tous ses grands vassaux était le retour au *status quo ante* de l'occupation des terres.

Un des résultats des incertitudes durant le règne d'Etienne fut la floraison d'alliances matrimoniales entre les membres des factions rivales durant les dernières années du règne. Ces alliances avaient pour but de protéger l'héritage familial au cas où la famille aurait soutenu le mauvais candidat lorsque la guerre serait finie. Cette troisième période eut pour résultat à la fois de révéler les divisions latentes dans les établissements anglo-bretons des premières et secondes périodes, et de fournir un moyen d'amener une réconciliation. Bien que nous ne connaissons pratiquement rien des épouses des Bretons de la première génération – et il est probable que la plupart avaient des femmes bretonnes – il est tout à fait clair qu'à partir de la seconde génération ils se sont alliés aux familles normandes voisines. Déjà vers 1166, quand Henri II arracha le duché de Bretagne à Conan IV, la plupart des descendants des premiers Bretons étaient tout autant Normands que Bretons. En accord avec l'usage anglo normand de l'époque, ils se qualifiaient de *Francigeni* se distinguant ainsi des *Angligeni* indigènes. Avant 1100, le seul mariage avec une Anglaise fut celui de Geoffroy de la Guerche, qui retourna en Bretagne en 1093. L'honneur de Richmond fut assez exceptionnel dès le départ, car il avait un certain nombre de vassaux anglais dépendant directement du seigneur. Dans la plupart des régions, les Anglais subirent une perte considérable tant en richesse qu'en statut social, quand leurs biens furent inféodés à des vassaux ou des sous vassaux de leurs nouveaux suzerains. Les sires de Richmond utilisaient régulièrement leurs vassaux anglais tout autant que leurs vassaux bretons comme membres offi-

29. Souvent dans le contexte d'une féroce rivalité avec Guillaume d'Aumale, comte de York: voir DALTON Paul, *Conquest, Anarchy and Lordship. Yorkshire 1066-1154* (Cambridge, 1994), p. 162-194.

ciels de leur maison, en Bretagne comme dans le comté de Richmond<sup>30</sup>. Des mariages entre les deux groupes eurent certainement lieu au plus haut niveau social à la fin du douzième siècle.

Etonnamment, beaucoup d'Anglo-Bretons montrèrent un attachement durable à leurs noms personnels bretons caractéristiques, tels Alain, Brien, Judhael et Jernagan, même dans les familles où des alliances normandes étaient intervenues très tôt. Au contraire, les familles normandes abandonnèrent largement l'usage des noms scandinaves, comme Ansquetil et Turstin, dès avant 1166. Souvent la documentation est ambiguë. Judhael fils d'Alfred, seigneur de Totnes, était clairement d'ascendance bretonne. Ses enfants Alfred et Aanor portaient des noms bretons. Toutefois les témoignages concernant ses tenanciers, et son mariage avec une dame de Picquigny en Artois, prouvent qu'il était un Normand, donc le père et le grand père avaient émigré en Normandie<sup>31</sup>. Les mariages avec les familles normandes signifiaient souvent l'adoption par les fils cadets des noms normands de leurs mères : Robert Giffard, seigneur de Weare Giffard dans le Devon fils de Raoul de Fougères, adopta le nom de famille de sa grand-mère maternelle<sup>32</sup>. Robert de Tosny, fils de Guillaume I d'Albini Brito, portait le nom de son grand père maternel<sup>33</sup>. Doneuald, vassal d'Alain I de Richmond, pouvait être soit un Breton, soit un Anglais. Son seul fils survivant connu portait le nom anglais de Gamel, mais le fils de Gamel se nommait Jernegan<sup>34</sup>. Nous avons ici au mieux la preuve d'un mariage anglo breton ancien. Partout dans le pays, les familles anglaises adoptèrent des noms continentaux très tôt après la conquête, dans l'espoir d'éviter d'être stigmatisés comme indigènes. Dans les régions du nord comme le yorkshire, les familles anglaises et anglo-danoises continuèrent par contre à utiliser les noms traditionnels, et là l'apparition de noms continentaux est certainement l'indice d'inter-mariages.

L'usage prolongé des noms caractéristiques bretons par les Bretons en Angleterre était plus un signe de piété familiale qu'une marque d'appartenance ethnique. Le même phénomène est également observable dans leur patrie, bien qu'ils venaient en général des régions des marches du nord est, qui étaient depuis longtemps « francophones<sup>35</sup> ». La conscience d'une appartenance celtique, et un attachement aux coutumes celtiques, si souvent évoqué par les historiens anglais écrivant à propos des Bretons dans le passé,

30. Voir CLAY, *Early Yorkshire Charters*, t. IV ; un bon exemple est fourni par le chambellan Robert fils de Meldred de Middleton, *ib.* p. 147 ff ; vers 1146 Torphin fils de Robert attesta une chartre de Alain IV à Ploërmel, *ib.* no. 26.

31. KEATS-ROHAN, *Domesday People*, p. 285-286.

32. *Ib.*, p. 996.

33. *Ib.*, p. 271-272 (de Albini Brito, Willelm) et p. 740 (de Tosny, Robert).

34. FARRER W., *Early Yorkshire Charters*, ii, no. 650.

35. TONNERRE Noël-Yves, *Naissance de la Bretagne*, Angers, 1994, p. 381-382.

entr'entre Stenton, sont une illusion. Judith Everard a montré que les pratiques successorales des Bretons n'étaient en aucune façon distinctivement « celtes<sup>36</sup> ». En fait les Bretons privilégiaient la primogéniture, tout comme les Normands. De même, ils partageaient avec les Normands la pratique de la division de leurs biens, en distinguant l'héritage ancestral et les biens acquis. Par contre ils ont une attitude différente vis-à-vis des co-héritières : les Normands donnaient à toutes leurs filles le même droit à l'héritage, tandis que les Bretons favorisaient la fille aînée et son époux. L'emploi des Bretons dans les régions de marches, comme à Monmouth par exemple, était lié à leur expérience dans les marches de Bretagne et de Normandie. C'était tout aussi vrai pour des Normands comme Hugues d'Avranches dans le Chester et Roger de Montgomery, seigneur de Domfront, dans le Shropshire. Toutes ces régions étaient fortement influencées par les institutions des Carolingiens français. Bien que leurs lointains ancêtres aient été des émigrés de Cornouailles et du pays de Galles, qui avaient profondément colonisé l'armorique avant la moitié du VI<sup>e</sup> siècle, les Bretons de Monmouth étaient certainement francophones. Ils peuvent avoir également connu la langue bretonne, mais ils n'étaient pas plus sympathiques aux Gallois que ne l'étaient les Normands. Les Bretons de Monmouth parlaient français, et non breton, et n'étaient pas plus sympathiques aux Gallois que ne l'étaient les Normands.

Les familles bretonnes et normandes dans ces marches occidentales s'allièrent par mariage les unes avec les autres dès le départ. Certaines d'entre elles par la suite pénétrèrent plus profondément en Galles du sud et se marièrent dans les familles royales galloises. Ces familles dirigeront la colonisation de l'Irlande durant le règne de Henri I<sup>er</sup><sup>37</sup>. Baderon II de Monmouth épousa Rose de Clare avant 1138 et il donna à son héritier le nom du père de sa femme, Gilbert. Membre d'une éminente famille normande établie dans le Suffolk, Rose était la sœur d'Adelise, femme d'Aubrey II de Vere, et de Gilbert de Clare, comte de Pembroke. Leur frère Richard fut le père de Lucy, la seconde femme de Baudouin de Revers<sup>38</sup>, et d'une autre fille qui épousa Cadwaladr, roi de Gwenedd dans le pays de Galles. Mais la pénétration des Normands et de leurs parents bretons dans le pays de Galles n'alla pas plus loin. Les Gallois des royaumes intérieurs demeurèrent hostiles et méfiants très longtemps encore. En 1138, Richard de Clare, beau père du roi Cadwaladr, fut tué dans une embuscade galloise.

Une fois encore, l'honneur de Richmond forme un contraste. Ici les principaux vassaux, anglais et bretons, se mariaient de préférence entr'eux, plutôt qu'en dehors de leur cercle. L'usage de l'onomastique bretonne y fut

36. EVERARD, *Brittany and the Angevins*, p. 188-94.

37. WALKER D., *The Normans in Britain*, (1995), p. 47-74.

38. KEATS-ROHAN, *Domesday Descendants*, p. 245-6.

plus prononcé et plus durable qu'ailleurs, peut-être parce que les comtes étaient également des Bretons, avec des liens très forts avec le comté de Cornouaille occidentale, « bretonophone » lui aussi. La position sociale élevée des sires de Richmond signifiait que leur politique matrimoniale se dirigeait plus vers la Bretagne que vers l'Angleterre. Des trois filles du comte Etienne, une seule ne convola pas avec un Breton : Mathilde, mariée à Gauthier de Gand, un aristocrate flamand, possessionné dans le comté de Lincoln. Agnorja épousa Olivier II de Dinan, et Oliva fut la mère de Raoul II de Fougères, qui fut un des principaux partisans de Conan IV contre Henri II après 1154. Bien qu'en général les propriétaires anglos-bretons n'avaient pas de possessions territoriales en Bretagne, un certain nombre en possédait néanmoins. Les vassaux de Richmond, qu'ils soient bretons ou anglais, en avaient s'ils avaient exercé une charge importante dans la maison comtale, avant que Conan n'abdique en 1166. Les territoires anglais impliqués ici étaient en général de petite taille. Après, Henri II devint maître de la Bretagne, et il s'assura qu'on ne crée pas de grands ensembles territoriaux outre Manche. Par exemple, il préféra que le seigneur de Dinan-Becherel, qui n'avait pas d'enfant, adopte le fils de sa sœur comme héritier, plutôt que de voir l'héritage absorbé par le lignage anglais de Dinan Hartland<sup>39</sup>.



Avec la déposition de Conan IV par Henri II en 1166, la discussion à propos des Bretons en Angleterre change radicalement. Les groupes et les familles qui s'étaient jusqu'alors installés en Angleterre, étaient tout comme les Normands en voie d'auto-identification avec les Anglais. Les Bretons qui restaient en dehors étaient ceux qui s'opposaient à Henri en Bretagne, et ils furent temporairement déchus de leurs titres anglais. Le meilleur exemple est Raoul II de Fougères. Ils furent peu nombreux et les territoires impliqués n'étaient pas très vastes. Ce sont des matières qui en fait appartiennent à l'histoire des Angevins en Bretagne, et non à celle des Bretons en Angleterre. Cette matière est le sujet d'une étude publiée récemment par Judith Everard, *Brittany and the Angevins*<sup>40</sup>. Elle a démontré qu'Henri II avait très peu changé les institutions du comté de Rennes et que le même personnel administratif – dont certains faisaient partie des tenanciers de Richmond – resta en fonction. Son œuvre fut de restaurer un gouvernement central fort en Bretagne après une période de faiblesse du pouvoir, qui coïncidait avec la période de la guerre civile, l'« anarchie » du règne

39. On trouvera une histoire complète de cette famille dans JONES Michael C. E., *The Family of Dinan in England in the Middle Ages*, Dinan, 1987

40. EVERARD, *Brittany and the Angevins*, p. 72-122.

d'Etienne de Blois en Angleterre. Les premières révoltes contre son autorité furent l'œuvre d'un petit nombre de seigneurs qui s'étaient habitués à une autonomie relative sous le règne de souverains faibles. Ils finirent par être ramenés à la raison et certains d'entre eux, comme Raoul de Fougères, firent une belle carrière sous Henri ou sous son fils le duc Geoffroy. Une poignée des plus fidèles serviteurs du roi travaillait dans l'administration bretonne. Parmi eux le Breton Guillaume de Lanvally, un sous vassal de Richmond, qui fut sénéchal de Rennes de 1166 à 1172, et qui devint châtelain de Winchester et justicier royal, et fut récompensé par la main d'une riche héritière d'Essex. Le Normand Jean de Subligny devint le gardien de l'importante seigneurie de Dol Combour, qui fut le but des révoltes de Raoul de Fougères, et il acquit un fief en Cornouailles. Son fils Harscoit, qui portait un nom breton, épousa par la suite une héritière, Iseldis de Dol. Un autre fut Guillaume Fitzhamo, également un vassal de Richmond. Hamo Boterel et Josce de Dinan étaient des Bretons associés aux partisans des Angevins durant la guerre civile. Henri accorda également des fiefs anglais à Alain III vicomte de Rohan, qu'il avait marié à Constance, une sœur du duc Conan IV. Il était le cousin d'Eudes de Porhoet, le second époux de Berthe, veuve d'Alain III de Richmond et mère de Conan IV. Un autre collatéral, Alain de la Zouche, acquit une baronie dans le comté de Leicester, sous le règne d'Henri II.



La pratique de l'inter-mariage, encore accélérée par les incertitudes de la guerre civile, a joué un rôle majeur dans l'assimilation des différents groupes continentaux installés en Angleterre entre 1066 et 1154. Mais la véritable acculturation devait comprendre un sentiment grandissant d'anglitude, d'appartenance au pays et à sa population. Hugh Thomas a parfaitement expliqué l'histoire complexe du triomphe de l'identité anglaise sur des ethnies concurrentes comme les Normands. Les besoins du gouvernement, tant au niveau familial, local et national, ont requis une familiarisation avec la langue anglaise dès le départ. La seconde génération des immigrants, dont la plupart étaient nés en Angleterre, a développé rapidement une certaine curiosité envers le passé des Anglais, l'Église et les Saints anglo saxons ; cette curiosité a porté ses fruits notamment dans les ouvrages des historiens anglo normands tels que Guillaume de Malmesbury, Henri de Huntingdon et Geoffroy Gaimar, et des historiens normands et angevins patronnés par Henri II, comme Wace et Benoit. La fin de la période angevine en Angleterre, en particulier les règnes de Richard I et de Jean, a vu le développement parmi la noblesse d'un sentiment de solidarité anglaise et anti- étranger, alors que les sentiments de solidarité ethnique semblaient se

poser en véritable force politique<sup>41</sup>. C'étaient les années durant lesquelles la puissance angevine faiblissait et que celle du roi de France se développait. À cette époque, la xénophobie politique et le sentiment anti français se développa rapidement, surtout après la perte de la Normandie en 1204. Le point culminant fut la guerre féodale qui força le roi Jean à accorder la Magna carta en 1215. La clause 50 de la charte demande expressément la destitution des chevaliers étrangers et des soldats étrangers sur lesquels le roi Jean se reposait. Des échos plus anciens d'une semblable « politisation » de l'identité culturelle sont visibles dans des chroniques par des références hostiles envers les mercenaires flamands au service d'Etienne de Blois. Guillaume de Malmesbury est le seul à se plaindre des mercenaires bretons d'Etienne, probablement à cause de l'inefficacité du gendre du roi, Hervé de Léon, qui n'intervint que brièvement en Angleterre. La seule autre mention hostile de Bretons en tant que groupe distinct sur toute la période allant de 1066 à 1204 intervient à la suite de la révolte de Raoul de Gael dans le Norfolk en 1075. C'est d'autant plus frappant que Thomas identifie certaines « antithèses ethniques », dont la création accompagna la naissance de l'identité anglaise. Il s'agit de « l'autre celte » et de « l'autre français ». Le premier sentiment concernait l'hostilité envers les Gallois et les Ecossais, et plus tard les Irlandais, qui causaient des problèmes constants aux barons des marches anglaises. Les Anglais, paysans et petits propriétaires, souffraient aussi des raids gallois et écossais. Si les barons des marches étaient initialement identifiables en tant que Bretons ou Normands, la pratique précoce et régulière de l'intermariage brouilla bientôt les différences. Des efforts constants et conjoints sur les frontières et les souffrances communes avec les Anglais accélèrent l'adoption d'une identité anglaise commune<sup>42</sup>.

Hugh Thomas ne voit pas que le phénoménal succès de l'Histoire des Rois de Bretagne de Geoffroy de Monmouth contribua à l'adoption de l'identité anglaise. Ce récit eut néanmoins une influence considérable. Basé sur des sources historiques très pauvres traitant d'un passé anglais très ancien, et consistant plutôt en une accréditation de récits transmis oralement sur le roi romano-breton Arthur, le « roi passé et à venir » si cher aux Bretons et aux Gallois, le récit fut toujours controversé. Ces histoires avaient atteint l'Aquitaine, via des poètes ambulants venus du pays de galles, s'étaient répandues en France. Les légendes arthuriennes semblent avoir fasciné Henri II et ses fils<sup>43</sup>. Richard I encouragea ou même manigancea la « découverte » de la tombe d'Arthur à l'abbaye de Glastonbury

41. THOMAS Hugh, *The English and the Normans*, p. 319-43

42. THOMAS, p. 310-15.

43. AUREL Martin, *L'Empire des Plantagenêt 1154-1224*, Editions Perrin, 2003, p. 158-75. Voir aussi FLEURIOT L., « le patriotisme breton et l'histoire légendaire » dans *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, t. 1, Paris-Geneva, 1993, p. 105-19.

en 1191. À la même époque il reconnu comme héritier son neveu de trois ans, qui portait l'illustre nom d'Arthur. Arthur de Bretagne était le fils posthume du duc Geoffroy, fils d'Henry II, et de sa femme Constance de Bretagne. L'historien breton Dom Morice décrit ainsi les réactions lors de sa naissance :

« On ne peut exprimer quelle fut la joie des Bretons à la naissance de ce Prince. Ils avoient attendu long-temps le retour de ce fameux Artur ; mais la découverte du tombeau de ce Héros leur avoit fait connoître tout récemment combien leur attente étoit mal-fondée. La naissance de ce nouveau Prince leur fit concevoir de grandes espérances pour l'avenir. Ils lui donnerent unanimement le nom d'Artur, quoique le Roi d'Angleterre leur eut ordonné de lui donner son nom<sup>44</sup>. »

Ces espérances prirent fin avec le meurtre brutal du jeune prince par son oncle Jean en 1203. À la fin de 1204, la Normandie et la Bretagne étaient passées du contrôle angevin aux mains du roi de France. Les relations politiques entre l'Angleterre et la Bretagne changèrent du tout au tout, et ce moment marque clairement la fin de l'ère inaugurée en 1066. Pour la plupart des familles d'origine bretonne en Angleterre, ce changement fit peu de différence. Ce fut, par contre, très différent pour les tenanciers de l'honneur de Richmond, qui resta un problème entre les rois d'Angleterre et les ducs de Bretagne, pour un certain temps encore. Pour des vassaux tels les Boterel, qui restèrent au service du duc, les tensions eurent souvent pour résultat la confiscation ou l'abandon des possessions anglaises<sup>45</sup>. Pour la plupart des Bretons par contre, l'installation – un fait rappelé notamment par les noms des lieux partout dans le pays – avait fait place à l'assimilation. Les familles bretonnes établies partout en Angleterre contribuèrent à la création de l'identité nationale anglaise. Ils aidèrent ainsi à construire une nation qui finit par créer le plus vaste empire depuis l'empire romain. Ceux qui réussirent le mieux furent les descendants d'Alain FitzFlaad, un des *homines novi* d'Henri I, à savoir les Stewarts, roi d'Écosse et d'Angleterre, et les Fitzallan. À la fin du treizième siècle, Richard Fitzalan était comte d'Arundel, implantant le premier lignage breton important dans le sud est de l'Angleterre. Au quatorzième siècle, les comtes devinrent par mariage les ancêtres des ducs de Norfolk, les premiers des ducs anglais. Le père du duc actuel, qui mourut en 1975, arrangea le couronnement de sa lointaine cousine Elisabeth II, et en 1963 était « manager » de l'équipe anglaise de cricket lors de sa tournée en Australie. On ne peut pas être plus anglais !

44. MORICE Dom H. , *Histoire ecclésiastique...*, I, p. 119.

45. KEAT'S-ROHAN, *Domesday Descendants*, p. 181 (sous Boterel, Petrus).

